



Numéro de l'acte	2015-43-FINJR
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2015**

### **QUESTION N°2015-43**

**FINANCES** : Budget Primitif des Fontinettes – Exercice 2015

**RAPPORTEUR** : Monsieur Alain RICOUART

---

La proposition de vote du Budget primitif est la suivante :

Le budget est voté au chapitre.

#### **1- SECTION D'INVESTISSEMENT**

Aucune opération n'a été enregistrée en Section d'Investissement.

#### **2- SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Cette section reprend principalement les dépenses relatives à la rémunération du personnel administratif et des guides, à l'entretien du bateau et des bâtiments et aux diverses redevances de gestion. Ces dépenses sont compensées par le produit des redevances et des droits de visite et d'une subvention d'équilibre du budget principal de la Ville.

Le budget 2015 s'équilibre en fonctionnement à la somme de 71 067.98 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- d'adopter le Budget Primitif 2015 du budget annexe « Ascenseur à Bateaux des Fontinettes » conformément au tableau ci-dessous :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	VOTE		LIBELLE	VOTE
011	Charges à caractère général	23 967,98	013	Atténuations de charges	-
012	Charges de personnel et frais assimilés	46 000,00	70	Produits des services et du domaine	21 000,00
014	Atténuations de produits	-	73	Impôts et taxes	-
65	Autres charges de gestion courante	600,00	74	Dotations et participations	40 000,00
66	Charges financières	-	75	Autres produits de gestion courante	-
67	Charges Exceptionnelles	500,00	76	Produits financiers	-
68	Dotation aux provisions	-	77	Produits exceptionnels	-
022	Dépenses imprévues	-	78	Reprise sur provision	-
023	Virement à la section d'investissement	-	042	Opération d'ordre transfert entre section	-
042	Opération d'ordre transfert entre section	-	002	Résultats reportés	10 067,98
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>71 067,98</b>			<b>71 067,98</b>

  

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
CHAPITRE	LIBELLE	VOTE		LIBELLE	VOTE
<b>NEANT</b>			<b>NEANT</b>		

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 14 avril 2015

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT